



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le 31 mars 2011 à la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil	conseillère
Monsieur	François Girard	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 17 h 45 et vérifie le quorum.

Les sujets à considérer sont les suivants:

1. Ouverture de la session
2. Mandat services professionnels - Préparation d'une étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent
3. Support technique dans le cadre de la gestion du contrat de l'étude d'impact environnemental dans le projet de stabilisation des berges
4. Période de questions
5. Fermeture de la session

2011-03-067
5492

**MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS - PRÉPARATION
D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR LA
RÉALISATION DE TRAVAUX DE STABILISATION LE LONG
DES BERGES DU FLEUVE ST-LAURENT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offre public pour la préparation d'une étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a vérifié et analysé les 7 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE Cima est le soumissionnaire conforme qui a obtenu le meilleur pointage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Cima pour la préparation d'une étude



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

d'impact environnemental concernant la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes, et ce au coût de 35 000 \$, plus les taxes.

Il est également résolu d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat avec la firme Cima.

2011-03-068
5493

SUPPORT TECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA GESTION DU CONTRAT DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DANS LE PROJET DE STABILISATION DES BERGES

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offre public pour la préparation d'une étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE

le contrat a été donné au soumissionnaire ayant le plus haut pointage conforme;

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité désire avoir un support technique dans la gestion du contrat de l'étude d'impact environnemental dans le projet de stabilisation des berges.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de mandater la firme Écogénie inc. pour donner un support technique à la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre de la gestion du contrat de l'étude d'impact sur le projet de stabilisation des berges, et ce à un taux horaire de 85 \$, pour un total d'environ 40 heures.

PÉRIODE DE QUESTIONS


Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2011-03-069
5493

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 18 h 04.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETÉAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE